

Dépêche AEF : Évolution des E3C : que veulent syndicats d'enseignants, de chefs d'établissement et d'IA-IPR ?

9-11 minutes

Quel avenir pour les E3C, à court, moyen et long terme ? La question se pose d'abord pour la fin de la première session : SNPDEN et Sgen proposent de se servir des notes du bulletin dans les lycées qui connaissent de fortes perturbations, quand le Snes, FO et le Snalc souhaitent l'annuler. Puis, pour la 2e session, en avril-mai, pour laquelle SNPDEN et SE-Unsa demandent qu'elle ait lieu le plus tard possible. Enfin, l'avenir global des E3C, où s'opposent deux camps : ceux qui veulent leur abandon et le retour d'épreuves nationales, terminales et anonymes ; ceux prônant davantage de souplesse.



Professeurs et élèves rassemblés devant le lycée Mauriac à Bordeaux contre les E3C Droits réservés - DR - Sabine Andrieu pour AEF info

Après les difficultés organisationnelles et les perturbations qu'elles ont connues pour leur première session ([lire sur AEF info](#)), qui a commencé le 20 janvier 2020 et devrait se terminer début mars, les épreuves communes de contrôle continu (E3C) du nouveau baccalauréat pourraient déjà disparaître, du moins sous leur format actuel.

En effet, le comité de suivi de la mise en place de la réforme du lycée proposera, le 11 mars prochain, des aménagements au ministre de l'Éducation nationale pour faire évoluer ces épreuves ([lire sur AEF info](#)). Jean-Michel Blanquer devrait annoncer par la suite des mesures, afin qu'elles soient opérationnelles dès la deuxième session (les "E3C-2") qui doit débiter fin avril ([lire sur AEF info](#)).

D'ici le 11 mars, les présidents du comité de suivi, Pierre Mathiot et Jean-Charles Ringard, recevront - ils en ont déjà reçu plusieurs - les propositions des organisations professionnelles. AEF info a interrogé les principaux syndicats d'enseignants, de chefs d'établissement et d'IA-IPR pour savoir comment ils souhaitent voir évoluer les E3C.

Comment terminer la première session ?

Tous les lycées n'ont pas encore organisé leurs épreuves et certains, qui ont dû les reporter à cause de perturbations, doivent les planifier de nouveau. Néanmoins, Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, estime que "pour les établissements où la situation est totalement bloquée, il faut éviter de provoquer une nouvelle crise et, donc, ne pas forcément reconvoquer de nouvelles épreuves. On pourrait voir les conditions d'une session de rattrapage ou bien se servir des notes du bulletin".

Même son de cloche du côté du Sgen-CFDT : "Il faut assouplir les conditions pour la première session dans les lycées perturbés et prendre en compte la note du bulletin là où c'est trop tendu, difficile. Il faut voir au cas par cas", prône Alexis Torchet, secrétaire national.

En revanche, pour le Snes-FSU, "il faut arrêter les reports successifs et annuler cette session. Les E3C déjà passées doivent être considérées comme un bac blanc pour ne léser aucun élève". Clément Poullet, secrétaire général de la Fnac-FP-FO, et Jean-Rémi Girard, président du Snaic, souhaitent que les notes de la première session soient abandonnées ou prises en compte dans les bulletins.

Que faire pour les E3C-2 ?

Pour la deuxième session des E3C de cette année, Philippe Vincent a une revendication principale : "lâcher le calendrier. On peut garder la date de début (20 avril) mais il faut laisser la possibilité aux établissements de les organiser jusqu'à mi-juillet, plutôt que jusqu'au 20 juin comme il est prévu actuellement. On ne demande pas forcément une évolution dans l'organisation, d'autant que si on fait en sorte que les E3C-2 se passent pendant les autres sessions d'examen, cela peut être plus facile".

Toutefois, Sophie Vénétiay, secrétaire nationale du Snes, prévient : "Les E3C-2 arrivent beaucoup trop vite et les épreuves des spécialités abandonnées vont engendrer des situations extrêmement différentes entre établissements et compliquer encore davantage l'organisation."

D'autant que, comme le souligne Alexis Torchet, "les lycées organiseront en même temps les ECE (évaluations des compétences expérimentales) et les épreuves de langues" et qu' "avec l'épreuve de spécialité abandonnée, tous les enseignants seront concernés et il y aura une épreuve supplémentaire par spécialité par établissement par rapport à la première session, soit parfois 11 épreuves".

Claire Krepper, secrétaire nationale du SE-Unsa, espère, elle, "que les E3C-2 soient suffisamment espacées des E3C-1 pour que le programme ait bien avancé et que les épreuves puissent être différentes".

Quel avenir pour les E3C : abandon ou plus de souplesse ?

Abandon

D'un côté, certains syndicats veulent l'abandon total d'épreuves de "contrôle continu". "Nous demandons une réflexion sur le baccalauréat et les épreuves, explique Sophie Vénétiay, du **Snes-FSU**. Nous ne sommes pas contre des épreuves en fin de première

et en terminale, qui peuvent d'ailleurs être écrites ou orales, mais à condition qu'elles soient nationales, terminales et anonymes."

Clément Poulet (**Fnec-FP-FO**) "maintient la revendication du retour à un bac avec des épreuves terminales, nationales et anonymes. Nous demandons ainsi le retrait de la réforme, qui avait d'ailleurs été repoussée par les instances consultatives". Et de se justifier : "Le ministre souhaitait 'remuscler le baccalauréat', or, là, il est affaibli tant comme diplôme national que du point de vue du contenu."

Le **Snalc** souhaite également "la suppression des E3C de milieu de première et la mise en place d'épreuves nationales, terminales et anonymes en fin de première et/ou de terminale, portant sur l'ensemble du programme de l'année, ayant lieu sur un temps banalisé et dans des conditions d'examen", afin de recréer notamment un "moment solennel", précise Jean-Rémi Girard.

Plus de souplesse

De l'autre côté, d'autres organisations souhaitent davantage de souplesse dans le processus. Tout en rappelant que le **SPNDEN** est favorable à un "contrôle continu classique", Philippe Vincent indique proposer au comité de suivi un "cahier des charges" dans le cas où des épreuves ponctuelles seraient conservées : "simplification des formes : sortir des épreuves type examen, pas adapté avec un fonctionnement normal d'un E.P.L.E. ; raccourcir la durée des épreuves ; rendre publique la BNS (Banque nationale de sujets) ; un calendrier le plus ouvert possible, avec la suppression de la session de milieu d'année ; laisser le plus possible la main aux établissements". Et le proviseur de citer en exemple des épreuves "façon EPS : 3 rendez-vous dans l'année" ou encore "le CCF classique".

Alain Marie, secrétaire général du Snia-IPR (Unsa), dans une lettre envoyée au comité de suivi, souhaite que les E3C "soient remplacées par des évaluations en cours d'année, organisées dans le cadre normal de la formation des élèves, adossées à la BNS (qui serait accessible à tous les enseignants), avec un choix des sujets résultant d'une démarche préférablement collective, les élèves étant évalués par leurs enseignants". Le syndicat d'inspecteurs souhaite l'abandon, pour ces épreuves, de l'anonymisation et de la numérisation, mais le maintien des commissions d'harmonisation et la mise en place de compétences attendues et de barèmes.

Pour le **SE-Unsa**, le contrôle continu intégral "n'est pas une option envisageable", assure Claire Krepper. "Nous voulons une forme de cadrage mais que l'organisation soit simplifiée, qu'elle prenne moins de temps d'enseignement." L'enseignante émet plusieurs propositions : "Une durée d'épreuves calée sur deux séquences consécutives ; la BNS ouverte à tous les enseignants, plus facile d'accès et composée d'exercices, et non de sujets complets, afin que les équipes puissent composer eux-mêmes leurs sujets à partir de ces exercices, selon leur progression ; fin de la numérisation, qui n'est pas indispensable si les copies restent dans l'établissement comme c'est le cas dans la plupart des cas actuellement."

Globalement, il s'agit donc, pour Claire Krepper, de "se rapprocher du protocole du CCF d'EPS, bien qu'il soit lourd également. Les équipes se mettraient d'accord, en début d'année, sur des dates

d'évaluation et des progressions communes, que l'IPR validerait. Il y aurait une harmonisation en fin d'année".

Le **Sgen-CFDT** souhaite également "aller vers un allègement des conditions, supprimer les dispositifs d'anonymisation et faire en sorte que la numérisation ne soit plus un passage obligé", indique Alexis Torchet. "En somme, laisser la main aux établissements". Mais, "plus globalement, nous voulons rouvrir la réflexion sur le bac, sur ce qu'il doit évaluer. Il faut se laisser le temps d'être au clair avec les objectifs qu'on lui fixe."

Ainsi, pour Alexis Torchet, "les 40 % de bulletins peuvent être un point d'équilibre (1), mais tout dépend de ce que l'on met dans le bulletin. Il s'agirait de distinguer des temps d'apprentissage avec des évaluations formatives, qui n'iraient pas dans le bulletin, et, à côté, des évaluations certifiantes qui, elles, prendraient place dans le bulletin".

Fort de toutes ces propositions, le comité de suivi a désormais moins d'un mois pour présenter ses ajustements à Jean-Michel Blanquer.